

## Fiche de données de sécurité

page: 1/20

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

#### 1.1. Identificateur de produit

## Priaxor® EC

Numéro d'enregistrement  
phytopharmaceutiques:

10616P/B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, fongicide

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Belgium Coordination Center  
Comm.V.Business Belux, Drève Richelle 161 E/F  
1410 WATERLOO, BELGIUM

Téléphone: +32 2 373 27 77

adresse E-Mail: product-safety-north@basf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons / Antigifcentrum  
+ 32 70 245 245

Numéro d'urgence international:

Téléphone: +49 180 2273-112

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

#### Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Acute Tox. 4 (Par inhalation)

Repr.

Aquatic Chronic 1

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Classification / étiquetage conforme à la réglementation belge.

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H332

Nocif par inhalation.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H362

Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Conseil de Prudence:

SP 1

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

SPo 5.1

Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

SPe 2.1

Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur les parcelles sensibles à l'érosion.

SPe 3.1

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau. Précision de la distance: voir étiquette du produit.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

Conseil de Prudence (Prévention):

- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants et vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
- P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

Conseils de prudence (Intervention):

- P391 Recueillir le produit répandu.
- P301 + P311 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P301 + P330 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche.
- P304 EN CAS D'INHALATION:
- P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH208: Peut produire une réaction allergique. Contient: Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-

## 2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir rubrique 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, Concentré émulsifiable, fongicide

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxy-méthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

Teneur (W/W): 14,63 %  
 Numéro CAS: 175013-18-0  
 Numéro INDEX: 613-272-00-6

Acute Tox. 3 (Inhalation - brouillard)  
 Skin Corr./Irrit. 2  
 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)  
 Aquatic Acute 1  
 Aquatic Chronic 1  
 Facteur M - aiguë: 100  
 Facteur M - chronique: 100  
 H315, H331, H335, H400, H410

1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-;  
 Fluxapyroxad

Teneur (W/W): 7,32 %  
 Numéro CAS: 907204-31-3

Repr. Add. cat. lact.  
 Aquatic Acute 1  
 Aquatic Chronic 1  
 Facteur M - aiguë: 1  
 Facteur M - chronique: 1  
 H362, H400, H410

N,N-diméthyl-dodecanamide

Teneur (W/W): < 25 %  
 Numéro CAS: 3007-53-2  
 Numéro-CE: 221-117-5  
 Numéro d'enregistrement REACH:  
 01-2120099180-57

Skin Corr./Irrit. 2  
 Eye Dam./Irrit. 2  
 STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)  
 Aquatic Acute 1  
 Aquatic Chronic 3  
 Facteur M - aiguë: 1  
 H319, H315, H335, H412, H400

Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-

Teneur (W/W): < 25 %  
 Numéro CAS: 186817-80-1  
 Numéro d'enregistrement REACH:  
 01-2119516238-41

Skin Corr./Irrit. 2  
 Eye Dam./Irrit. 2  
 Skin Sens. 1B  
 H319, H315, H317

Alcoxyolat d'alcool gras

Teneur (W/W): < 15 %  
 Numéro CAS: 196823-11-7

Eye Dam./Irrit. 2  
 H319

acétophénone

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

Teneur (W/W): < 15 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 98-86-2	Eye Dam./Irrit. 2
Numéro-CE: 202-708-7	H319, H302
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119533169-37	
Numéro INDEX: 606-042-00-1	

Poly(oxy-1,2-éthanediyl), .alpha.-[tris(1-phényléthyl)phényl]-.omega.-hydroxy-	
Teneur (W/W): < 10 %	Aquatic Chronic 3
Numéro CAS: 99734-09-5	H412

acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium	
Teneur (W/W): < 10 %	Acute Tox. 4 (par voie cutanée)
Numéro CAS: 68953-96-8	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro-CE: 273-234-6	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119964467-24	Aquatic Chronic 2 H318, H315, H312, H411

Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	
Teneur (W/W): < 5 %	Asp. Tox. 1
Numéro CAS: 64742-94-5	Skin Corr./Irrit. 2
Numéro-CE: 265-198-5	STOT SE 3 (somnolence et vertige)
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510128-50	Aquatic Chronic 2 H315, H304, H336, H411
Numéro INDEX: 649-424-00-3	

Alcools, C11-14-iso-, C13-riches, éthoxylés	
Teneur (W/W): < 1 %	Acute Tox. 4 (par voie orale)
Numéro CAS: 78330-21-9	Eye Dam./Irrit. 1
	Aquatic Acute 1
	Aquatic Chronic 2
	H318, H302, H411, H400

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

Après contact avec la peau:  
Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:  
Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Après ingestion:  
Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:  
eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Substances dangereuses: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène, oxydes d'azote, oxydes de soufre, composés halogénés  
Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:  
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:  
Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

---

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur. Porter un équipement de protection adéquat.

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 36 Mois

Protéger des températures inférieures à : -10 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) en-dessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

98-86-2: acétophénone

VME 50 mg/m<sup>3</sup> ; 10 ppm (TLV (BE))

64742-94-5: Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

VME 200 mg/m<sup>3</sup> (TLV (BE)), vapeurs

mesuré comme: Total d'hydrocarbures

Effet sur la peau (TLV (BE)), vapeurs

mesuré comme: Total d'hydrocarbures

La substance peut être absorbée à travers la peau.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques ou inorganiques, acides inorganiques, basiques et de particules toxiques(p.ex. EN 14387 Type ABEK-P3).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

---

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	forte, doux(ce)
Seuil olfactif:	
	Non déterminé car nocif par inhalation
Valeur du pH:	env. 5 - 7 (1 %(m), 20 °C)
Température de cristallisation:	env. < -20 °C
Température d'ébullition:	env. 202 °C
	Données se rapportant au solvant
Point d'éclair:	99 °C
Vitesse d'évaporation:	
	non applicable
Inflammabilité:	Lors du contact avec l'eau, il ne se dégage pas de quantités dangereuses de gaz facilement inflammables.
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Température d'auto-inflammation:	351 °C
Pression de vapeur:	env. 0,02 hPa (20 °C)
	Données se rapportant au solvant
Densité:	env. 1,03 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
densité de vapeur relative (air):	
	non applicable
Solubilité dans l'eau:	émulsifiable
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):	
	non applicable
Décomposition thermique:	140 °C, 90 kJ/kg, (DSC (DIN 51007)) (température Onset) Il ne s'agit pas d'une substance auto-décomposable au sens de la classe 4.1 de la réglementation de transport ONU.
Viscosité dynamique:	env. 14 mPa.s (40 °C, 10 1/s)
Risque d'explosion:	aucune propriété explosive

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

Propriétés comburantes: non comburant

## 9.2. Autres informations

SADT: > 75 °C  
Accumulation de chaleur / Dewar 500 ml (SADT, UN-Test H.4, 28.4.4)

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:  
acides forts, bases fortes, oxydants puissants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:  
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:  
Toxicité modérée après une ingestion unique. De toxicité modérée après une inhalation de courte durée. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Le produit n'a pas été testé.  
L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:  
DL50 rat (par voie orale): > 500 - < 2.000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): > 2,3 - < 4,8 mg/l 4 h

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 5.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: non irritant (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Données expérimentales/calculées:

Essai des ganglions lymphatiques de la souris (LLNA) souris: non sensibilisant (Ligne directrice 429 de l'OCDE)

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*Indications d'effet cancérogène possible en expérimentation animale. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme.*

*Données relatives à : Solvant naphta aromatique lourd (pétrole)*

*Evaluation du caractère cancérogène:*

*L'exposition à long terme à des concentrations très irritantes a entraîné des tumeurs cutanées chez les animaux. Un effet cancérogène chez l'humain peut être exclu après un bref contact cutané. Le*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

*produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.*

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad*

*Evaluation de la toxicité pour la reproduction:*

*Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Peut être dangereux pour l'enfant via l'allaitement*

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : N,N-diméthyl-dodécaneamide*

*Evaluation du caractère tératogène:*

*En expérimentation animale, la substance n'a pas causé de malformations. Les quantités importantes qui ont été toxiques pour les animaux adultes, ont toutefois eu un effet néfaste sur le développement. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.*

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires

Remarques: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Des effets adaptatifs ont été observés en expérimentation animale, après exposition répétée.*

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxy-méthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

*Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. La substance peut causer des dommages de l'épithélium olfactif en cas d'inhalation répétée.*

*Données relatives à : Propanoic acid, 2-hydroxy-, 2-ethylhexyl ester, (2S)-*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant.*

*Données relatives à : N,N-diméthyl-dodecanamide*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Après une administration répétée l'effet de l'irritation locale reste en avant plant. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.*

*Données relatives à : acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles ramifiés en C11-13, sels de calcium*

*Evaluation de la toxicité après administration répétée:*

*Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Les résultats de tests sur animaux montrent que la substance peut provoquer des lésions rénales, après ingestion répétée de grandes quantités.*

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 0,046 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Directive 92/69/CEE, C.1)

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 0,307 mg/l, *Daphnia magna* (Screening (conforme à l'OCDE 202), statique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) 3,67 mg/l (taux de croissance), *Pseudokirchneriella subcapitata* (Directive 92/69/CEE, C.3, statique)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

CE10 (72 h) 1,69 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)  
Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Effets chroniques sur poissons:*

*NOEC (98 j) env. 0,00235 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)*

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Effets chroniques sur invertébrés aquat.:*

*NOEC (21 j) 0,004 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 202 de l'OCDE, 2ème par, semi-statique)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.*

*NOEC (28 j) 0,00128 mg/l, Mysidopsis bahia (OPP 72-4 (Directive-EPA), Écoulement.)*

*L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.*

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

*Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).*

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad*

*Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration (FBC): 36 - 37 (28 j), Lepomis macrochirus (Méthode OCDE 305)*

*Ne s'accumule pas dans les organismes.*

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle  
Potentiel de bioaccumulation:*

*Facteur de bioconcentration (FBC): 379 - 507, Oncorhynchus mykiss (Méthode OCDE 305)  
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

-----

#### **12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : 1H-Pyrazole-4-carboxamide, 3-(difluorométhyl)-1-méthyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphényl]-2-yl)-; Fluxapyroxad*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

*Données relatives à : pyraclostrobin (ISO); N-{2-[1-(4-chlorophényl)-1H-pyrazol-3-yloxyméthyl]phényl}(N-méthoxy)carbamate de méthyle*

*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*

*Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

-----

#### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

#### **12.6. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

#### **12.7. Indications complémentaires**

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE, SOLVANT NAPHTA)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE, SOLVANT NAPHTA)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu

### Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBINE, SOLVANT NAPHTA)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche  
 Non évalué

**Transport maritime****Sea transport****IMDG****IMDG**

Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3082  
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBIN, SOLVANT NAPHTA)  
 Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHSM  
 Groupe d'emballage: III  
 Dangers pour l'environnement: oui  
 Polluant marin: OUI  
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun connu

UN number or ID number: UN 3082  
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN, SOLVENT NAPHTHA)  
 Transport hazard class(es): 9, EHSM  
 Packing group: III  
 Environmental hazards: yes  
 Marine pollutant: YES  
 Special precautions for user: None known

**Transport aérien****Air transport****IATA/ICAO****IATA/ICAO**

Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 3082  
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PYRACLOSTROBIN, SOLVANT NAPHTA)

UN number or ID number: UN 3082  
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PYRACLOSTROBIN, SOLVENT NAPHTHA)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM	Transport hazard class(es):	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III	Packing group:	III
Dangers pour l'environnement:	oui	Environmental hazards:	yes
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun connu	Special precautions for user:	None known

#### 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

#### Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Maritime transport in bulk is not intended.

#### Autres informations

Le produit peut être expédié en tant que produit non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins, conformément aux dispositions de divers organismes de réglementation :

ADR, RID, ADN : Disposition spéciale 375 ;

JT/T617.3;

IMDG : 2.10.2.7 ;

IATA : A197 ;

TMD : Disposition spéciale 99(2) ;

49CFR : §171.4 (c) (2).

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Les restrictions de l'annexe XVII du règlement CE N° 1907/2006 ne s'appliquent pas aux usages prévus du produit mentionnés dans cette FDS

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Entrée dans la liste dans la réglementation: E1

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Repr.	Toxicité pour la reproduction
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
STOT SE	Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (exposition unique)
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Asp. Tox.	Danger par aspiration
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H332	Nocif par inhalation.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 22.02.2022

Version: 6.1

Date de la version précédente: 11.05.2021

Version précédente: 6.0

Date / Première version: 29.08.2017

Produit: **Priaxor® EC**

(ID Nr. 30641369/SDS\_CPA\_BE/FR)

date d'impression 21.03.2022

---

H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H312	Nocif par contact cutané.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.